



# COMPTE RENDU DE REUNION

## COMITE DIRECTEUR DU PROJET « REGIONALISATION DES OMD EN TUNISIE »



**Date et Lieu :** Le jeudi 27 novembre 2008 - Hôtel Ramada Plaza

**Présents :** Le Comité Directeur a été représenté par la majorité de ses membres permanents. Il a été présidé par le MDCl et le Coordonateur Résident a.i. du SNU et a été composé par les représentants des départements ministériels et institutions assurant le suivi des OMD ainsi que les représentants des agences des Nations Unies partenaires de ce projet (le PNUD et l'UNICEF). L'UNFPA été excusé.

Deux experts de hauts niveaux ont été invités à participer à l'examen du rapport à la lumière de la conjoncture mondiale (Pr. Moncef Ben Slama, Economiste Sénior) et des perspectives de développement régionales (M. Adib Nehmeh, Conseiller Régional du PNUD, SURF-AS).

La liste complète des participants figure à l'annexe1.

---

### Ordre du Jour de la Réunion :

1. Examen du Rapport Régional sur les OMD et les étapes à venir pour sa finalisation et son lancement.
2. Discussion des actions à entreprendre après cette phase préparatoire pour la mise en œuvre des OMD au niveau local notamment dans les régions affichant des retards dans la réalisation des OMDs.

L'agenda de cette réunion figure à l'annexe 2.

---

### Points discutés

#### 1. Cadrage de la réunion et étapes franchies depuis le démarrage du projet conjoint:

En guise d'ouverture, M. Moncef Youzbachi, DGRH au MDCl a rappelé l'objet et l'importance de cette réunion qui vient exactement une année après la dernière réunion du Comité Directeur pour discussion de la version préliminaire du rapport OMD. Il a formulé le souhait de pouvoir, à l'issue de cette réunion, lancer le premier rapport régional sur les OMD en Tunisie.

Pour sa part, Mme Juliette Hage, Chargée du bureau du PNUD a souligné que ce projet qui est le fruit d'un travail conjoint entre le MDCl et les trois agences des Nations Unies (PNUD, UNICEF et UNFPA) est un plaidoyer pour l'adoption d'une stratégie de développement régional basée sur les OMD. Ce projet a atteint certains de ces objectifs dont le renforcement des capacités nationales et régionales pour une meilleure compréhension et suivi des OMD. Il reste à mettre en œuvre des stratégies de développement régional intégrant les OMD et permettant leur réalisation dans toutes les régions de la Tunisie d'ici 2015. Le présent rapport OMD, est l'outil vivant pour l'intégration des OMD dans la planification des programmes régionaux de développement. Par conséquent, il est crucial de pouvoir accélérer le processus de sa finalisation.

## 2. Présentation des résultats du Rapport Régional sur les OMD, M. Moncef Youzbachi :

- La nationalisation / régionalisation des OMD est une question cruciale pour des pays de niveaux de développement assez avancés. Elle a été adoptée par plusieurs pays sans pour autant occulter le volet de comparabilité internationale. La Tunisie s'est engagée dans ce processus.
- Le rapport régional des OMD est une tentative d'adaptation des OMD au niveau régional. L'objet étant de servir de base à la mise en œuvre des politiques et mécanismes de développement au niveau régional permettant de faire progresser la réalisation des OMD d'ici 2015. L'OMD 2 a été pris pour exemple dans la mesure où la priorité de la Tunisie en ce qui concerne l'éducation n'est plus de l'assurer pour tous (il est de 98%) mais d'améliorer la qualité de l'enseignement. Le rapport a cherché à adapter les indicateurs dans ce sens (taux d'encadrement, etc.)
- Situation des OMD au niveau régional: La plupart des OMD ont été effectivement atteints à part l'OMD 4, la mortalité maternelle. Il est donc nécessaire de prendre plus en considération cette problématique et ce surtout au niveau régional (Nord ouest et Sud).
- La prochaine étape est de passer à l'évaluation du rapport et à la mise en place de mécanismes et politiques régionaux qui s'approprient les OMD et qui permettent leur suivi.

## 3. Lecture du rapport régional sur les OMD à la lumière de la conjoncture mondiale: « Les crises mondiales actuelles menacent-elles l'atteinte des OMD? » Pr. Moncef Ben Slama :

- L'objectif du rapport a été globalement atteint et a mis en exergue les disparités régionales même si les OMD (i.e. indicateurs considérés dans le rapport) ont quelque peu ignoré les nouvelles tendances et problématiques en Tunisie en ce qui concerne la santé, l'éducation et la pauvreté. Le rapport a pour but d'intégrer ces OMD dans les planifications régionales. Les conditions suivantes doivent être assurées:
  - § Amener les acteurs locaux à prendre part dans la localisation des OMD ainsi que leurs capacités de suivi des OMD;
  - § Perfectionner le processus de décision de ces acteurs;
  - § Améliorer la gouvernance au niveau local et institutionnaliser la redevabilité de ces acteurs locaux.
- A cet égard, il est aussi important de prendre en compte les recommandations des agences onusiennes inclus dans le rapport dans la planification régionale.
- Certaines remarques de forme sont à faire pour améliorer le rapport :
  - § Diminuer le nombre de tableaux ;
  - § Synthétiser sous forme de matrices les résultats du rapport qui peut être très utile pour une éventuelle prise de décision ;
  - § Actualisation des données, en particulier un certain nombre d'indicateurs concernant l'emploi même si le recours à des données transitoires le nécessite.
- Les crises mondiales actuelles menacent elles l'atteinte des OMD?
  - Face à la conjoncture internationale, les pays vont revoir leurs allocations budgétaires et les réallouer à des nouvelles priorités nationales pour faire face à la crise. Dans ce contexte, la première priorité des nations est généralement le soutien des entreprises et des banques devenues frileuses par la conjoncture économique. Les OMD potentiellement touchés par cette réallocation budgétaire sont :
    - § OMD 5: La réallocation budgétaire peut nuire à l'atteinte de cet objectif;

§ OMD 7: En particulier la gestion de l'eau;

§ OMD 8 : Reflux des partenariats dû à la frilosité internationale et à la débâcle des bourses mondiales ;

- La crise peut être, par ailleurs, bénéfique sur le moyen et le long terme notamment en matière d'emploi des jeunes qualifiés pendant la reprise économique. Les pays comme la Tunisie auront tout intérêt, dans ce cas, à améliorer la qualité de l'éducation et de l'enseignement.

#### 4. Débats et Discussions

Suite aux présentations respectives, un certain nombre de remarques ont été faites par les participants à la réunion :

- La pertinence des tableaux de Synthèse des Performances par région (sur les 8 OMD): Du fait que les OMD sont tous liés et ont une répercussion les uns sur les autres, l'atteinte de certains objectifs et non d'autres, pose un problème de cohérence. Ceci étant noté, il a été rappelé que c'est un canevas proposé par les Nations Unies pour simplifier l'appréciation du progrès réalisés et qu'il reste à compléter par d'autres analyses.
- La disponibilité & la comparabilité des données statistiques (notamment les OMD 1 & 2): Pour l'éducation primaire, les données sont citées dans le rapport mais ne sont pas utilisés. De même pour la pauvreté (OMD 1) et la prise en compte de l'enquête sur la pauvreté de 2005, l'enquête emploi et les enquêtes sur le budget et la consommation des ménages. Ceci pourrait avoir des implications sur les interprétations, analyses et recommandations formulées. En réponse, il a été signalé que même si les données existent, leur utilisation pour produire des indicateurs est difficile car on doit respecter certains critères comme la comparabilité dans le temps et les différentes méthodologies adoptées dans les enquêtes et recensements effectués (micro/macro, flux/stocks etc.)
- L'utilité de focaliser l'analyse sur certains OMD si la Tunisie les a déjà atteints. En ce qui concerne l'OMD 6, la question du VIH reste entière et n'est pas traité d'une manière précise en raison de la disponibilité des données au niveau régional. Par ailleurs, il y a d'autres maladies qui existent en Tunisie et qui n'ont pas du tout été prises en compte.
- Le degré de partialité des interprétations et analyses pour certaines thématiques. La mortalité maternelle, le problème n'est pas un problème d'infrastructure mais plutôt de ressources humaines insuffisantes dans certaines régions. Une analyse plus en profondeur des indicateurs de la mortalité maternelle serait utile à engager pour estimer le vrai progrès réalisé. De même sur l'OMD 4 (la mortalité infantile) et l'OMD 8 (le partenariat mondial).

#### 5. Perspectives de développement et OMD dans la région arabe, M. Adib Nehmeh, Conseiller régional PNUD, SURF-AS.

Comme l'a souligné Pr. Ben Slama, la répercussion de la crise sur les OMD est inéluctable. Les effets de cette crise seront probablement la réduction des IDE et l'aide au développement. Néanmoins, la diminution des IDE peut avoir comme effet positif une pression moindre sur le secteur foncier et sur les prix des biens immobiliers.

Cette conjoncture difficile devra nous pousser certainement à modifier certaines des recommandations du rapport et à mettre de l'avant d'autres.

Dans ce contexte de crise mondiale, la situation des pays arabes est devenue un peu plus difficile comme peut l'indiquer les OMD et en particulier l'OMD 5 (la mortalité maternelle). Cependant, la situation est moins pessimiste et plus nuancé que ce que l'on peut croire. Pour

bien saisir la situation dans chaque pays arabe, il est très important d'adapter ces OMD aux spécificités de chacun d'entre eux.

Par exemple, la scolarisation du primaire en Tunisie a été presque atteinte. Il serait alors plus pertinent de passer à un autre indicateur comme la qualité de l'enseignement. C'est ce qu'on appelle actuellement les OMD+. Ces derniers sont tout à fait à la portée d'un pays comme la Tunisie, qui a un système statistique assez développé, lui permettant d'élaborer d'excellents indicateurs.

Par ailleurs, pour une appropriation effective des indicateurs, les régions elles-mêmes peuvent procéder à élaborer leurs propres rapports qui n'a pas à être spécifiquement statistique.

#### 6. Décisions prises et Etapes à venir :

- Le MDCI pilotera les dernières révisions du rapport pour pouvoir l'utiliser comme un véritable outil de développement régional. Des groupes de lecture flexibles seront, à juste titre, réunis pour apporter les corrections nécessaires aux chapitres Objectif 2 (Education pour Tous) et Objectif 3 (Egalité des Sexes) pour ce qui est des données, indicateurs et analyses.
- Le Coordonateur Résident a.i. des Nations Unies, M. Jean Michel Delmotte, a suggéré, dans une perspective de planification effective à l'échelle régionale, de penser à adapter certains objectifs selon les régions et entamer un dialogue avec les différents partenaires et les projeter pour différentes utilisations. Ceci pourra faire l'objet d'une seconde phase de programmation conjointe pour laquelle les NU pourront apporter leur appui de manière collective et cohérente pour la mise en œuvre des OMD dans des régions prioritaires.
- Vu que la nature de la planification est différente d'une région à une autre et qu'il est nécessaire de prendre en compte ces spécificités pour des programmes de développement effectives d'où la nécessité encore une fois d'adapter des indicateurs pour les utiliser pour un meilleur suivi.

---

M. Jean Michel Delmotte

Coordonateur Résident a.i. des Nations Unies  
Tunis

M. Moncef Youzbachi

Directeur Général des Ressources Humaines  
Ministère du Développement et de la  
Coopération Internationale, Tunis



Réunion du Comité Directeur  
pour le Lancement du rapport « OMD  
régionalisé ».



Le 27 novembre 2008,  
Hotel Ramada-Plaza  
Agenda

15:00-15:15	Mot d'ouverture, M. Jean Michel Delmotte, Coordonateur Résident a.i. du Système des Nations Unies en Tunisie
15:15-15:30	Présentation des résultats du Rapport Régional sur les OMD, M. Moncef Youzbachi, Directeur Général des Ressources Humaines, MDCI
15:30-15:45	Lecture du rapport à la lumière de la conjoncture mondiale/ Les crises mondiales actuelles menacent elles l'atteinte des OMD? Pr. Moncef Ben Slama, Economiste.
16:00-17:00	Débats – Discussions
17:15-17:30	Perspectives de développement et OMD dans la région arabe. M. Adib Nehmeh, Conseiller régional PNUD, SURF-AS.
17:30-17:45	Débat - Discussion
17:30-18:00	Clôture de la session
18:00-19:00	Cocktail de clôture